



Conseil communal du 29/04/2026

Réponse à l'interpellation n°26 :

« Le Bilan du premier mois de régulation nocturne et effectivité des mesures sociales ; Interpellation introduite par M. BASSAMBI Yves, Conseiller communal LB » (ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller Bassambi,

Je vous remercie pour le suivi rigoureux que vous accordez à ce dossier prioritaire.

Vous avez raison : l'ouverture de l'antenne rue Verte le 13 février n'était qu'une étape.

Aujourd'hui, avec mon homologue de Schaerbeek, nous passons à la vitesse supérieure pour reprendre le contrôle de la nuit dans le Quartier Nord.

Voici les précisions demandées :

1. Sur la coordination policière et la fermeture nocturne

Vous nous demandez si la zone de police aura les moyens de faire respecter la fermeture de 01h00 à 06h00. La réponse est oui. Cette mesure n'est pas symbolique : elle simplifie le travail policier. Auparavant, les horaires disparates entre nos deux communes créaient un «effet de bord» où les fauteurs de troubles traversaient simplement la rue. Désormais, la règle est la même partout. La Zone de Police Bruxelles-Nord a déjà planifié des patrouilles renforcées pour s'assurer que les rideaux de fer tombent à l'heure dite.

2. Sur la lutte contre le blanchiment et l'intégrité

Concernant les enquêtes d'intégrité, nous travaillons en lien étroit avec le Parquet de Bruxelles. L'objectif est clair : certains commerces ne sont que des façades pour le trafic de drogue ou le blanchiment d'argent. La Commune utilisera tous les leviers administratifs (permis d'exploitation, normes incendie, hygiène) pour fermer définitivement les établissements qui ne respectent pas la loi. C'est un travail de l'ombre, plus long que la simple présence policière, mais c'est celui qui assainira le quartier en profondeur.

3. Sur la limitation des trottinettes à 8 km/h

C'est une mesure de sécurité publique essentielle. Nous avons déjà pris contact avec les principaux opérateurs de flottes partagées. Grâce à la technologie du geofencing (géorepérage), le bridage de la vitesse à 8 km/h se fera automatiquement dès qu'une trottinette entrera dans le périmètre du Quartier Nord. Cela empêchera les comportements dangereux sur les trottoirs et facilitera le travail des patrouilles de police et des Gardiens de la Paix.

4. Sur le volet social et les maraudes

Nous ne laissons personne de côté. La fermeture nocturne vise les établissements, pas les individus vulnérables. C'est pourquoi, parallèlement à la police, nous renforçons les maraudes sociales. L'antenne de la rue Verte sert de base arrière à ces équipes qui vont à la rencontre des personnes toxicomanes ou en situation de prostitution pour les orienter vers les structures de soins et d'hébergement.

Comme je vous le disais en février : le social et la sécurité sont les deux faces d'une même pièce.